

La saignée, ça suffit !

Pour nos salaires, contre les jours de carence, pour nos services publics, toutes et tous mobilisés dès le 5 décembre !

27 novembre 2024

Les agentes et agents publics subissent depuis des années les politiques successives de casse du service public d'Enseignement Supérieur et de Recherche, de démantèlement de nos statuts et d'austérité. Ces politiques s'illustrent par

- le gel du point d'indice : 27 % de perte sur les grilles depuis 2000. Ainsi, un ou une agent-e de catégorie B (technicien-ne, secrétaire, Bibas) en fin de grille perd 682€ brut chaque mois ! Avec l'inflation récente, le point d'indice a perdu 12 % de sa valeur par rapport au SMIC en 4,5 ans ;
- l'individualisation à outrance des rémunérations et de l'organisation du travail : primes à la « fonction » ou « au mérite » (RIFSEEP et RIPEC), entretien individuel annuel, évaluation, etc.
- des attaques tous azimuts contre le statut : CDD et CDI « de mission », chaires de professeurs juniors (CPJ), Commissions Administratives Paritaires (CAP) vidées de leur substance, n'ayant plus connaissance ni des promotions ni des mutations...
- la précarité à tous les étages : officiellement 34 % de contractuel-les dans l'ESR, des dizaines de milliers de vacataires payés sous le SMIC, faute d'enseignant-es en nombre suffisant...
- la pénurie de recrutements : aucun poste créé pour accueillir les nouveaux étudiant-es (+584.000 entre 2011 et 2021, soit +25 %), des universités structurellement en déficit en raison des politiques menées, qui renoncent à ouvrir des postes au concours pour payer le chauffage.

Tout ceci, conjugué à des années de restructuration de l'ESR (deux lois, une ordonnance et des centaines de décrets depuis 2007), a dégradé notablement nos conditions de vie et de travail, ainsi que le fonctionnement collégial des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, qui n'arrivent plus à remplir leurs missions.

S'inscrivant dans cette filiation, le gouvernement illégitime de Macron - Barnier, comme Sarkozy avant lui, prend de nouveau les agent-es publics pour des boucs émissaires. Il vient d'annoncer des attaques aussi violentes que méprisantes contre la Fonction publique et la Sécurité sociale :

- pouvoir d'achat : nouvelle année blanche en 2025, comme en 2024, pour le point d'indice ;
- passage de 1 jour à 3 jours de carence en cas d'arrêt maladie dans la Fonction publique ;
- au-delà de 3 jours d'arrêt maladie, passage de l'indemnité à 90 % du salaire (-10 %) ;
- suppression de la GIPA (garantie indemnitaire de pouvoir d'achat) qui devait concerner de nombreux personnels du fait du retour de l'inflation depuis 2022 (la GIPA est calculée sur quatre années glissantes) ;
- nouvelle journée de travail non payée (journée de pseudo « solidarité ») ;
- déremboursement de médicaments, de consultation médicale ;
- ...

La médiocratie, repue et confite dans sa suffisance, ne connaît plus de limites dans son mépris, que ce soit en accordant royalement 6 centimes (mais pas un de plus !) pour les catégories C, en s'attaquant aux propos qui lui déplaisent tenus dans les établissements d'ESR, ou bien encore dans les déclarations du ministre Kasbarian et de la présidente de région Péresse en soutien au Trumpisme. Sans parler de l'annonce de piétiner à nouveau la représentation nationale en adoptant d'autorité le budget 2025 par le 49.3.

3 jours de carence : les conséquences

Par exemple, pour une adjointe de catégorie C à l'échelon 8 touchant 1 836€ brut (4 % au-dessus du SMIC après 9 ans de carrière, une « privilégiée » !) :

- Si elle est en congé maladie ordinaire du lundi au vendredi, elle perd actuellement 61€ (1 jour de carence et maintien du salaire indemnitaire), ce qui est déjà inadmissible !
- Avec les mesures Kasbarian, elle perdrait 3 jours de carence soit 184€ et les 4e et 5e jours ne seraient indemnisés qu'à hauteur de 90%. Au total elle perdrait 196€.
- En cas d'arrêt maladie de 15 jours, elle perdrait 257€.

Voir les conséquences de cette mesure en fonction de votre situation avec la calculatrice CGT :

<https://carence.cgtfonctionpublique.fr/>

La CGT FERC Sup revendique

- L'augmentation immédiate du point d'indice de 20 % et l'indexation sur le coût de la vie ;
- L'abrogation immédiate de la dernière réforme des retraites, pour une retraite à 60 ans avec 37,5 annuités ;
- L'ouverture des milliers de postes de titulaires nécessaires à l'université ;
- La titularisation des contractuel·les occupant des fonctions pérennes ;
- Un budget à la hauteur des besoins de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- Le respect de la liberté de penser et de s'exprimer en toute indépendance dans l'ESR.

Il y a urgence à réagir et se mobiliser le plus massivement possible.

À l'appel de l'intersyndicale Fonction publique (CGT, CFDT, FSU, UNSA, Solidaires...) une première journée nationale de grève est organisée le jeudi 5 décembre 2024.

D'autres secteurs se mobilisent également : tous les syndicats de la SNCF appellent à la grève reconductible à partir du 11 décembre pour défendre le fret ferroviaire, et de nombreuses grèves et mobilisations sont organisées contre la multiplication des plans de licenciements dans 160 entreprises en France, dont Michelin, Auchan...

La CGT FERC Sup appelle les personnels à participer à la grève et aux manifestations le jeudi 5 décembre 2024. Elle appelle à mettre en place des assemblées de personnels le plus largement possible, dans l'unité, pour envisager et organiser collectivement les suites à donner et préparer la reconduction de la grève.